



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 15 janvier 2015

HERAKLES

On a vu 2014, que sera 2015, et la suite ?

Herakles tout juste créée, c'est un nouveau bouleversement qui commence avec la création de la JV Airbus Safran. Ce projet, mené au pas de charge pour coller au calendrier politique de la réunion interministérielle européenne de fin d'année, met en évidence de premières difficultés. Prévues au 1^{er} janvier 2015, les mutations et détachements de la quarantaine de personnes de la BUE ont été repoussées. Nous reviendrons prochainement sur ce point.

Au préalable et sans être exhaustif, il nous semble utile de rappeler quelques sujets de 2014. Cet aperçu est révélateur d'un climat social sur lequel il y a beaucoup à dire. Nos prises de position contrastent avec le consensus mou ambiant. Mais ne rien dire serait manquer à notre devoir qui est de rendre compte aux salariés. Cette responsabilité nous incombe au titre de nos mandats syndicaux pour lesquels nous avons été élus.

La Convention Herakles

Ø **Budget 0.15%** : beaucoup de salariés ont constaté le « mélange » entre le budget des augmentations salariales de la NAO et le budget des 0.15%. Pourtant il avait été expliqué par la direction et les signataires de la Convention qu'il n'y aurait pas de lien entre les deux. Concernant les critères d'attribution de ce budget de 0.15%, c'est le flou le plus complet qui a prévalu. Pourtant les salariés étaient en droit d'attendre des informations claires. Que c'est-il passé lors des réunions de la commission de suivi ? (ouverte aux seuls signataires de la Convention) et notamment lors de celle de septembre ? (Art8.3 de la Convention Herakles).

Ø **Indemnités Kilométriques (IK cf.Art4.5.5)** : la direction devait réunir les organisations syndicales courant 2014 pour négocier un dispositif pour les nouveaux arrivants dans les secteurs où il y a versement d'IK. Cette négociation n'a jamais eu lieu avec l'ensemble des organisations syndicales. Et les salariés en équipes du périmètre ex-SME n'ont toujours pas d'IK, situation bien évidemment inéquitable.

Ø **Subvention Comité d'Etablissement** : Fin 2013, la Convention est signée mais plusieurs points restent à négocier en 2014 (cf Art.7.2), dont les IRP avec le devenir des subventions des CE. Mais au final, la situation reste en l'état, à savoir que les établissements de l'ex périmètre SME se trouvent avec un pourcentage de subvention bien plus faible que les 5.2% de l'établissement du Haillan. C'est encore une iniquité entre salariés d'une même entreprise.

Concernant la Convention Herakles, la liste ne s'arrête pas là. Les trois exemples ci-dessus sont les plus représentatifs de la situation réelle engendrée par ce nouveau statut.

Négociation annuelle obligatoire 2014 : des mesures inconnues !

Ø Accord 2014 Art1.4.3 : Une garantie d'évolution de salaire minimum des niveaux VI devait être mise en œuvre et aménagée pour tenir compte de l'introduction d'un coefficient supplémentaire (avant 395 / 425 – avec grille Herakles 385 / 405 / 425). Mais le constat à fin 2014 est que cette garantie d'évolution n'est toujours pas connue . . .

Ø Accord 2014 Art3.4 : La direction devait étudier la mise en place en 2014 d'un dispositif complémentaire relatif aux prêts immobiliers des primo-accédants avec les institutions financières, dans le but d'en améliorer les conditions de bonifications. Là encore, rien n'a été présenté au personnel, ni aux délégués syndicaux, ni aux responsables des Commissions Logements locales des établissements ou centrale du CCE . . .

Et plus généralement les conditions de travail

Modifications d'organisation, modifications d'outils de travail, pressions sur les délais, accroissement de la charge de travail individuelle, persistance d'heures supplémentaires récurrentes, tensions entre salariés, pertes de compétences, crises techniques, pressions sur les sous-traitants, accroissement du nombre de salariés en souffrance au travail, etc.

Au quotidien les salariés sont confrontés à toutes ces situations. Le rôle des élus et mandatés SUD est de faire contre pouvoir, chaque fois que nécessaire, face à la direction. Et nous faisons de notre mieux afin d'être cohérents entre nos écrits et nos actes.

SUD préférerait pouvoir dire « tout va bien ». Mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Si nous ne mettons pas sur la place publique les problèmes, qui le fera, comment seront-ils traités ?

Nous n'avons pas la prétention de tout savoir sur tout et d'avoir LA Réponse sur tout. Mais poser le problème est déjà un bon début . . .

Ariane 6 et la JV Airbus Safran

Ø **Ariane 6** : Le lancement d'un nouveau programme, d'autant plus qu'il est civil, est une très bonne nouvelle. SUD l'a déjà précisé dans plusieurs tracts et nous l'avons rappelé lors des AG payées de la fin d'année dernière.

Ø **La JV Airbus Safran** : Cette JV est un autre sujet qu'il faut dissocier d'Ariane 6. Bien entendu, les dirigeants d'Airbus et Safran ont volontairement liés JV et A6 pour faire pression sur les Etats et principalement sur l'Etat français. SUD ne participe pas au relais « médiatique » à ce sujet. Ariane 6 est un projet industriel, la JV est un projet destiné à optimiser les gains des actionnaires.

Cette JV va bousculer beaucoup de choses pour l'avenir : conditions de travail, statuts, emplois, etc. Herakles était la prémisse. A chacun d'entre nous de s'interroger, de faire un bilan des 2 dernières années pour se préparer à la suite.

L'info de fin décembre 2014 . . .

Airbus DS, maître d'œuvre de la fusée européenne Ariane, a choisi l'américain SpaceX et son Falcon 9 pour mettre en orbite, en 2016, le second satellite EDRS (de transmissions de données européennes entre satellites en orbite basse et stations terrestres), construit pour le compte de l'ESA.

La Secrétaire d'Etat, G Fioraso, se serait saisie du dossier. A suivre . . .

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---